

COMPTE RENDU SOMMAIRE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
22 mars 2017

A 20 h 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de AUCHAY SUR VENDEE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le **16 mars 2017**, sous la Présidence de Joël GIRAUD, Maire

Les membres du conseil municipal présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de vingt-deux, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance

Nombre de conseillers en exercice : **22**
Présents : 21
Absents non excusés :
Excusés : 1
Pouvoirs : 1
Votants : 22 (21+1)

Secrétaire de séance :
Dominique Gatineau
convocation du 16 mars
2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt deux mars, à 20 H 00, les membres du Conseil municipal de la Commune de AUCHAY-SUR-VENDEE se sont réunis en session ordinaire, au lieu ordinaire de leur séance, sous la Présidence de Joël GIRAUD, Maire.

Présents : Marielle BAZIRE Caquineau Patrick, Cardin David, Deborde Bruno, Gatineau Dominique, Girard Patrice, Giraud Joël, Grolleau Lionel, Héraud Michel, Liger Olivier, Mallard-Lucas Irène, Remaud Colette, , Pizon Joël, Peaud Didier, Suire Sylvia ,Trichet Marie-Claude, Martin-Chaumont Sophie , Laurence Cauneau-Vignes, Claudie Pillet, Brigitte Naudon, Aurélien Lefrère

Excusés Martineau Myriam qui a donné procuration à Michel HERAUD

Absent(s) : -

Monsieur Gatineau Dominique a été désigné Secrétaire de Séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 février 2017

2017-03-01 : VOTE DES 3 TAXES - Point retiré de l'ordre du jour -

2017-03-02 : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL M14

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- adopte, à l'UNANIMITE l'affectation du résultat .
- adopte, à l'UNANIMITE le budget principal – Exercice 2017.

2017-03-03 : VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT M49 AUZAY

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- adopte à l'UNANIMITE le budget assainissement 2017 de la commune déléguée d'AUZAY – Exercice 2017

2017-03-04 : VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT M49 CHAIX

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- adopte, à l'UNANIMITE l'affectation du résultat.
- adopte, à l'UNANIMITE le budget Assainissement de la commune déléguée de CHAIX - Exercice 2017

2017-03-05 : DELIBERATION DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LE CADRE DE L'ACCESSIBILITE (ERP et PAVE)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'UNANIMITE

- DECIDE de demander un fonds de concours à la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée dans le cadre du dispositif exceptionnel et ponctuel « *fonds de concours aux communes* » pour la mise en accessibilité des Etablissement Recevant du Public (ERP) et des espaces publics communaux en vue de participer au financement des travaux d'aménagement de sécurité aux abords de l'école (1^{ère} tranche) et à la mise en accessibilité, par élargissement, d'un tronçon de trottoir rue Jacques de Maupeou (1^{ère} tranche), à hauteur de 4207.50€ (quatre mille deux cent sept euros et cinquante cents)
- APPROUVE les éléments de faisabilité technique de l'opération (*aspects : foncier, juridique, technique...*), du montage budgétaire ainsi que d'un calendrier prévisionnel de réalisation,
- AUTORISE le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

2017-03-06 : DELIBERATION CONCERNANT LE TRANSFERT DE COMPETENCES EN MATIERE DE DOCUMENTS D'URBANISME DANS LE CADRE DE L'ELABORATION D'UN PLUi (plan local d'urbanisme Intercommunal)

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire le conseil municipal à l'UNANIMITE

- Emet un avis favorable pour la prise de compétence, par la Communauté de communes du Pays de Fontenay Vendée en matière de documents d'urbanisme, de documents en tenant lieu et de carte communale.

2017-03-07 : DELIBERATION INSTAURANT LE DROIT DE PREEMPTION POUR LA REALISATION DE PROJETS D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE

- d'instaurer un "droit de préemption" sur les secteurs suivants : Lieux dits : « le Dognon » « St Gillet » l'Auzillière » et plus précisément sur les parcelles suivantes :

Numéro de parcelles	Commune d'implantation	OBSERVATIONS	PROJET
Zone A			
0175 – 0177- 0178 - 0069	CHAIX		Projet 1
Zone ZE			
0106	CHAIX	Propriété de l'ASA	Projet 1
Zone I			
0048 -0049-0050	CHAIX		Projet 1
0052	CHAIX	Droit de préemption du Département existant	Projet 1
Zone L			
0082 - 0083	AUZAY		Projet 1
0077	AUZAY	Propriété de l'ASA	Projet 1

		Droit de préemption du Département existant	
0106-0105	AUZAY	Droit de préemption du Département existant	Projet 1
Zone ZR			
0033-0035-0036-0038 à 0042 - 0046	AUZAY	Droit de préemption du Département existant	Projet 1
0049	AUZAY	Propriété de l'ASA	Projet 1
0034-0014	AUZAY	Propriété de l'ASA	Projet 1
Zone D			
0585 – 0587- 0592	AUZAY		Projet 1
0579-0580-0586--0609	AUZAY	Droit de préemption du Département existant	Projet 1
0595-0594-0593			Projet 2

2017-03-08 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 16/02/2017 CONCERNANT LE CHOIX DU PRESTATAIRE SECURITE INCENDIE

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'UNANIMITE

- Accepte la modification de la délibération du 16/02/2017 relative au choix du prestataire Sécurité Incendie
- Confirme le choix de l'entreprise AES, présentant le bordereau de prix le plus avantageux
- Autorise le maire à signer le contrat de maintenance Sécurité incendie ainsi que tout document en lien avec ce dossier.

2017-03-09 : DELIBERATION DE TRANSFERT DE LA MAITRISE D'OUVRAGE AU SMVSA POUR L'ENTRETIEN DE LA LUTINIERE

Après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE

- Autorise la délégation de la maîtrise d'ouvrage, directement au SMVSA:
 - pour les actions inscrites au CRBV,
 - et d'une manière générale, pour tous les (futurs) travaux de restauration et d'entretien des réseaux communaux de la commune d'Auchay-sur-Vendée

2017-03-10 : DELIBERATION POUR MAINTIEN D'UN RPI INTRACOMMUNAL AU SEIN DE LA COMMUNE NOUVELLE

Après avoir ouï l'exposé, le Conseil Municipal à l'UNANIMITE

- Autorise le Maire à signer un avenant à la convention instaurant la mise en place d'un RPI entre les communes de Chaix et d'Auzay, afin d'acter la mutation du RPI inter- communal AUZAY /CHAIX en RPI intra-communal d'Auchay-sur-Vendée.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rend compte au conseil des sujets évoqués lors de la réunion au sujet du Pont

- Une étude hydraulique est à prévoir
- Deux hypothèses sont à envisager :
 - ✓ soit en amont du pont existant
 - ✓ soit en aval du pont en conservant le pont de pierre (qui ferait office de ralentisseur)

- le cout estimatif : 910 000€ pour le franchissement, auquel s'ajoutent les travaux sur le pont de pierre, les travaux de voirie concernant la liaison et la sécurité de la sortie de bourg de Chaix.
- Frais d'études : 2 % du cout
- Frais de géomètre : à estimer
- Le chiffrage de l'étude serait disponible fin mars

Monsieur Pizon fait part au conseil des demandes et informations de la directrice de l'école 1.2.3 Soleil,

- Des meubles sont à installer sous le tableau.
- Le Plan d'évacuation est à fournir à l'école
- Un exercice de confinement est prévu le 30 mars à 10 H15
- Un store ou des rideaux sont à installer sur la porte du bureau de la directrice

Un courrier de la directrice est arrivé en Mairie sollicitant l'autorisation de modifier le sens de circulation des élèves lors de la sortie de classe. La réponse favorable sera adressée par courrier.

Madame Naudon rend compte au conseil des sujets abordés lors du conseil d'école

- Une demande du Directeur de l'école Magellan pour obtenir un système de climatisation
- Les prévisions d'effectifs de la rentrée de septembre sont en baisse

Monsieur le Maire informe le conseil

- Le chauffe-eau du vestiaire du foot de Chaix est à remplacer
- Le tableau des permanences pour les prochaines élections sera envoyé par mail en même temps que le compte rendu

- Prochaine réunion de conseil : jeudi 13 Avril 20H30

Fin de réunion 23 H 00

Le Maire

Joël GIRAUD